

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE

Mardi, le 5 mai 2026 à 11⁰⁰ heures, il sera procédé via le portail des marchés publics (Administration communale, 10 Munnerëfstross à L-5750 Frisange), à l'ouverture de la soumission publique relative aux travaux de :

REAMENAGEMENT DE LA RUE HOENERWEE A HELLANGE

À exécuter dans l'intérêt d'Administration Communale de Frisange et du Syndicat des Eaux du Sud Koerich

A) OBJET DES TRAVAUX :

Travaux de terrassement : +-4.000 m³
Remblai en concassés/sable : +-2.700 m³
Travaux de conduite d'eau DN 80 – 300 mm : +-700 ml
Travaux de bordures et files : +-2.250 ml.
Travaux d'enrobés : +-600 to

Les inventaires ci-avant sont préliminaires et éventuellement sujets à révision.

B) CONDITIONS MINIMALES DE PARTICIPATION A LA SOUMISSION :

Voir cahier des charges : entre autres, chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier requis: 3,0 millions d'euros. Effectif minimum de l'entreprise : 32 personnes, nombre minimal de références pour des travaux de réaménagement de voirie durant les 5 dernières années : 5 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution 5 certificats de bonne exécution.

Nombre minimal de références pour des travaux de soudure de conduite en acier : 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution 3 certificats de bonne exécution.

C) VALIDITE DES OFFRES : 4 mois à compter de la limite de réception des offres

D) DEBUT PREVISIBLE DES TRAVAUX : août/septembre 2026

E) DUREE PREVISIBLE DES TRAVAUX : 240 jours ouvrables

Les entreprises souhaitant soumissionner sont priées de s'inscrire sur le portail des marchés publics du Grand Duché du Luxembourg afin de télécharger le dossier de soumission.

Les offres non remises sur des bordereaux originaux retirées sur le portail des marchés publics du Grand Duché du Luxembourg préindiqué ne seront pas prises en considération. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux.

Les offres conformes au règlement grand-ducal du 08 avril 2018 portant exécution de la loi du 08 Avril 2018 sur les marchés publics de travaux et de fournitures et portant l'inscription « Soumission pour... » doivent obligatoirement être remises par voie électronique via le portail des marchés publics avant la date fixée pour l'ouverture.

Le collège échevinal
Roger BEISSEL (bourgmestre)
Carlo RAUS, Carlo HEUERTZ (échevins)